

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 9-39-1901 nommant M. Bouflard assesscur au Conseil d'appel.

n° 9-39-1901

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
2 juillet 1901

Numéro JO
n° 39 du 15/07/1901

Date du numéro
15 juillet 1901

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et dépendances, Vu les décrets des 2 Septembre 1887 et 22 Juin 1889, concernant l'organisation judiciaire à Obock

Vule décret du 4 Septembre 1894 portant organisation judiciaire dans le protectorat de la côte française des Somalis ;

TEXTE INTÉGRAL

Article Premier. — M. Bouffard, médecin de 1er classe des colonies, chef du service de santé de la Colonie est nommé assesseur au Conseil d'appel siégeant à Djibouti.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

A. BONHOURS.